

Le comité « espaces verts » s'est réuni lundi 25 septembre 2017 à 20H00 en présence de madame le maire. Ce comité est ouvert à tous les villainois. Trois personnes seulement ont répondu présentes. Je les remercie car, c'est grâce à leur fidélité que des actions complémentaires participant à l'embellissement de notre village ont pu être réalisées, et vont pouvoir continuer.

ORDRE DU JOUR

1. Bilan des nouveaux aménagements espaces verts depuis le début de l'année

Aménagement du jardin public

- Enlèvement de la haie du presbytère, des catalpas en mauvais état,
- Ensemencement de la pelouse,
- Plantation d'une haie de charmilles, d'un saule et d'un frêne en lien avec le lycée agricole de Fondettes
- Pose d'une barrière en bois pour délimiter l'espace privé du public

Concrétisation du projet « ensemble embellissons notre village » le 13 avril dernier

Dans le cadre de ce projet proposé aux villainois, en lien avec le CAUE, cinq particuliers ont pu bénéficier gratuitement de plantations devant leur habitation. Les bénévoles ont activement participé en recueillant et en préparant les plantes destinées à cette action. A cette occasion, des zones communales situées le long de la rue de la Galandière ont également été plantées.

Réalisation de jardinières

Les services techniques ont créé les jardinières en rondins au niveau des chicanes de la rue de la Galandière

Installation par les services techniques d'un arrosage automatique au terrain de football

Actions entreprises dans le cadre de la loi Labée « zéro-phyto » en remplacement des produits phyto-sanitaires

- Location à titre d'essai d'une machine à eau chaude pour le désherbage des rues
- Utilisation de produits bio control
- Enherbement du cimetière à l'essai

A venir

- Extension du jardin public
- Renouvellement du projet CAUE ?
- Gestion du cimetière
- plantations de jachère fleurie dans le cadre des TAP en lien avec la SEPANT
- prairie messicole en lien avec la coopérative de vannerie

2. Concours des maisons fleuries 2017

Cette année encore, les conditions météorologiques ont été défavorables. Le jury passant en juillet, il y avait peu de fleurissement.

Une réforme de ce concours est envisagée pour l'an prochain avec une seule catégorie prise en compte. L'accent se ferait sur la mise en valeur du bâti en privilégiant les plantations en pied de murs, jardinières, balconnières....et bien sur la propreté des abords immédiats. La date de passage du jury se fera, si possible, plus en adéquation avec les conditions climatiques. Les lauréats, moins nombreux, se verront remettre des prix plus conséquents. Il sera demandé aux lauréats du concours précédent de devenir jury à leur tour.

3. Organisation du troc plantes 2017

Uniquement basée sur le bénévolat cette manifestation aura lieu le 21 octobre prochain et se fera, comme l'an passé, au niveau du jardin public. Cette année la SEPANT (société d'étude, d'aménagement de la nature en Touraine) sera présente et la commune officialisera sa démarche en signant la charte zéro pesticide.

La SEPANT proposera la découverte d'un hôtel à insectes, une exposition « zéro pesticide dans le jardin » assortie de recettes d'insecticides naturels afin de préparer les particuliers à l'abandon des pesticides. Une animation sera proposée aux enfants sur le thème « à la découverte des petites bêtes ».

L'organisation de cette manifestation donnera lieu à des RDV préparatoires avec les bénévoles.

Brigitte Jaulin

Conseillère municipale